



Conseil économique et social

Distr. générale
16 avril 2019
Français
Original : anglais

Session de 2019

26 juillet 2018-24 juillet 2019

Point 20 de l'ordre du jour

**Instituts de recherche et de formation
des Nations Unies**

Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche

Rapport du Secrétaire général*

Résumé

L'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) s'attache à renforcer les capacités des particuliers, des institutions et des organisations des États Membres et des autres parties prenantes du système des Nations Unies en ayant recours à des solutions d'apprentissage de qualité et à des services et supports de connaissances connexes pour améliorer la prise de décisions et appuyer les mesures prises au niveau national en vue de relever les défis mondiaux, nationaux et locaux. L'Institut fournit aussi des services de formation et de recherche ainsi que des services consultatifs pour aider les administrations publiques, l'ONU et d'autres partenaires à atteindre des objectifs sociaux et économiques plus larges.

Le programme de travail de l'Institut au titre du cadre stratégique 2018-2021 s'inspire du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des textes issus d'autres grandes conférences qui ont eu lieu en 2015, notamment la troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe, la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques et la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, qui se sont tenues respectivement à Sendai (Japon), Paris et Addis-Abeba. Quant à l'orientation stratégique de l'Institut, elle s'inspire de l'appel lancé par le Secrétaire général aux entités des Nations Unies pour qu'elles soient les meilleurs prestataires dans leurs domaines respectifs, qu'elles adoptent des stratégies intégrées, qu'elles répondent aux demandes distinctes des États Membres, qu'elles travaillent de concert avec les autres entités et qu'elles fassent preuve de flexibilité tout en mettant l'accent sur les résultats.

* Le présent rapport a été soumis après la date limite du 21 mars 2019 en raison des nouvelles procédures de vérification et d'approbation des rapports du Secrétaire général mises en place depuis l'établissement du précédent rapport, en 2017.



À la fin de la période de mise en œuvre du cadre stratégique 2014-2017, plus de 185 000 personnes originaires de tous les États Membres avaient bénéficié des activités de l'UNITAR. Au cours de l'exercice biennal 2016-2017, 60 % d'entre elles (110 050 personnes) avaient bénéficié des services d'apprentissage et services connexes de l'Institut. Les résultats de la première année de mise en œuvre du cadre stratégique 2018-2021 sont très encourageants. Jusqu'à présent, l'Institut a dispensé des services d'apprentissage, de formation et de partage des connaissances à 84 901 personnes. Pour 63 % d'entre elles, les services fournis concernaient les pôles thématiques consacrés à la paix et à la planète. En outre, les bénéficiaires des activités d'apprentissage, soit 60 901 personnes au total (72 % de l'ensemble des bénéficiaires), n'ont jamais été aussi nombreux.

Conformément aux principes énoncés dans le Programme 2030, qui visent à ne laisser personne de côté et à aider les plus défavorisés en premier, l'UNITAR continue de s'attacher à renforcer les capacités des pays en situation particulière, qui sont plus de 90, notamment les États fragiles et les États qui sortent d'un conflit, les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement. Comme par le passé, la majorité des apprenantes et apprenants de l'Institut (38 %) vivent en Afrique, région qui compte le plus grand nombre de pays en difficulté. Les questions de genre figurent en bonne place dans les priorités du cadre, l'objectif étant de parvenir à la parité femmes-hommes parmi les bénéficiaires d'ici à 2021 (sans tenir compte des contingents ni des effectifs de police dans les programmes relatifs au maintien de la paix), conformément à la stratégie sur la parité des sexes applicable à l'ensemble du système des Nations Unies.

La situation financière de l'Institut continue d'être caractérisée par la stabilité et la croissance. Le montant total des recettes enregistrées pour l'exercice biennal 2016-2017 s'élevait à 51,6 millions de dollars, soit une augmentation de 11 % par rapport à celui de l'exercice 2014-2015 (46,5 millions de dollars). Conscient des difficultés associées au financement à affectation stricte, le Conseil d'administration a créé, en novembre 2018, le Fonds pour l'application du cadre stratégique, qui sert de mécanisme de financement à affectation souple et doit permettre d'appuyer l'exécution de programmes dans des domaines stratégiques, en particulier les programmes qui s'adressent aux bénéficiaires des pays les plus défavorisés, l'idée étant d'aider les États Membres à atteindre les objectifs de développement durable.

Le Secrétaire général recommande que les États Membres félicitent l'Institut d'avoir augmenté considérablement le nombre de ses programmes et de ses bénéficiaires en 2018 et fait en sorte que sa programmation soit liée au Programme 2030.

Il est également recommandé que les États Membres apportent un soutien sans réserve à l'Institut afin qu'il continue de s'employer à répondre aux besoins d'apprentissage et à d'autres besoins en matière de renforcement des capacités, comme le prévoient sa mission et ses objectifs stratégiques. Il est aussi recommandé que les États Membres et les autres parties prenantes, notamment les entités des Nations Unies concernées, resserrent leurs partenariats avec l'Institut et envisagent de fournir un soutien financier au Fonds pour l'application du cadre stratégique, qui vient d'être créé.

I. Introduction

1. L'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) est l'un des principaux instruments des Nations Unies au service de la formation. Sa mission est de contribuer à accroître l'efficacité de l'Organisation en renforçant les capacités des particuliers, des institutions et des organisations des États Membres et des autres parties prenantes du système des Nations Unies. Pour ce faire, il a recours à des solutions d'apprentissage de qualité et à des services et supports de connaissances connexes, l'objectif étant d'améliorer la prise de décisions et d'appuyer les mesures prises au niveau national en vue de relever les défis mondiaux, nationaux et locaux. Il fournit aussi des services de formation et de recherche ainsi que des services consultatifs pour aider les administrations publiques, l'ONU et d'autres partenaires à atteindre des objectifs sociaux et économiques plus larges, notamment la participation accrue d'acteurs multiples à la prise de décisions, la ratification et l'application rapides des accords environnementaux et le renforcement de la coordination des secours humanitaires au lendemain de catastrophes naturelles.

2. Le programme de travail de l'Institut au titre du cadre stratégique 2018-2021 s'inspire du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des textes issus d'autres grandes conférences qui ont eu lieu en 2015, notamment la troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe, la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques et la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, qui se sont tenues respectivement à Sendai (Japon), Paris et Addis-Abeba. Quant à l'orientation stratégique de l'Institut, elle s'inspire de l'appel lancé par le Secrétaire général dans son rapport sur le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement (A/72/124-E/2018/3) pour que les entités des Nations Unies soient les meilleurs prestataires dans leurs domaines respectifs, qu'elles adoptent des stratégies intégrées, qu'elles répondent aux demandes distinctes des États Membres, qu'elles travaillent de concert avec les autres entités et qu'elles fassent preuve de flexibilité tout en mettant l'accent sur les résultats. On trouvera à la partie II ci-après un résumé des principaux résultats obtenus en 2017, soit la dernière année du cycle stratégique 2014-2017.

3. La partie III porte sur le cycle de planification actuel et donne un aperçu des domaines d'activité relevant des quatre pôles thématiques du cadre stratégique, à savoir la paix, l'humanité, la planète et la prospérité, ainsi que de ses composantes transversales, tout en soulignant les divers projets et initiatives qui ont été menés à bien par l'UNITAR en 2018, première année du cadre stratégique 2018-2021, et dont les effets ont commencé à se faire sentir.

4. La partie IV traite de la situation financière de l'Institut, qui est caractérisée par la stabilité et la croissance. Enfin, dans la partie V, le rapport se termine sur une recommandation formulée à l'intention des États Membres, qui sont invités à apporter un soutien sans réserve à l'Institut afin qu'il continue de s'employer à répondre aux besoins d'apprentissage et à d'autres besoins en matière de renforcement des capacités, comme le prévoient sa mission et ses objectifs stratégiques. Il est aussi recommandé aux États Membres et aux autres parties prenantes, notamment les entités des Nations Unies concernées, de resserrer leurs partenariats avec l'Institut et de fournir un soutien financier au Fonds pour l'application du cadre stratégique, qui vient d'être créé.

II. Clôture du cadre stratégique 2014-2017

5. Le rapport de 2015 (E/2015/12) et le rapport de 2017 (E/2017/48) font le point sur les travaux menés par l'UNITAR au titre du cadre stratégique 2014-2017, une période marquée par une augmentation régulière du nombre de ses programmes et de ses bénéficiaires. Au cours du cycle 2014-2017, l'Institut a commencé à contribuer au renforcement des capacités des partenaires nationaux en vue de la mise en œuvre du Programme 2030, notamment grâce à des mesures visant à en intégrer systématiquement les objectifs aux politiques, programmes et plans nationaux, ainsi qu'à en suivre l'avancée. L'Institut a en outre continué de travailler dans cinq autres domaines importants : le renforcement du multilatéralisme, la promotion du développement économique et de l'inclusion sociale, la recherche de la durabilité environnementale, la promotion de la paix et l'amélioration de la résilience et de l'aide humanitaire. À la fin du cycle de quatre ans, plus de 185 000 personnes originaires de tous les États Membres avaient bénéficié des programmes de l'UNITAR, sachant que 60 % d'entre elles, soit 110 050 personnes, ont bénéficié de ses services d'apprentissage et services connexes pendant l'exercice biennal 2016-2017. Il s'agit des chiffres les plus élevés ayant été atteints dans l'histoire de l'Institut au cours d'un cycle budgétaire de deux ans. L'objectif des 50 000 bénéficiaires a en outre été dépassé pour la troisième année consécutive.

6. À la fin de 2017, l'Institut avait organisé 497 activités, soit l'équivalent de 3 474 jours d'activité sur une année civile, sachant que 71 % de ces activités s'étaient tenues en présence des bénéficiaires et 60 % avaient eu lieu dans des pays en développement. Soixante-six pour cent des bénéficiaires de l'Institut, soit un peu plus de 38 000 personnes, avaient participé à des activités visant des objectifs d'apprentissage bien précis.

7. En 2017, 85 % des bénéficiaires des programmes d'apprentissage de l'UNITAR venaient de pays en développement, dont 52 % de pays en situation particulière, notamment les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement. Les autres pays en développement et les pays développés représentaient respectivement 33 % et 15 % des bénéficiaires de l'Institut.

8. En 2017, 57 % des bénéficiaires de l'UNITAR étaient des hommes et 43 % des femmes. Ce chiffre ne tient pas compte des bénéficiaires du programme de formation au maintien de la paix de l'UNITAR. En effet, le programme s'adressant surtout aux contingents et aux effectifs de police, qui sont essentiellement composés d'hommes, si l'on tenait compte des personnes en bénéficiant, cela fausserait le ratio global femmes-hommes. L'UNITAR s'est toutefois engagé à parvenir à la parité femmes-hommes dans ses programmes et a pris plusieurs mesures concrètes à cet égard (voir la partie III ci-dessous).

9. Les échos émanant des apprenantes et apprenants sont restés positifs en 2017, comme le montrent les réponses à une enquête annuelle : 91 % des personnes interrogées étaient d'accord ou tout à fait d'accord pour affirmer que la formation suivie avait été globalement utile ; 85 % ont affirmé que la formation était utile à leurs fonctions ; 75 % ont indiqué que l'information reçue était nouvelle ; 90 % ont confirmé leur intention d'utiliser les connaissances et les compétences nouvellement acquises. Sur un échantillon aléatoire de 9 700 personnes ayant participé à des activités d'apprentissage, 82 % ont confirmé avoir appliqué ou transmis les connaissances ou les compétences acquises en 2017.

10. L'Institut affiche un niveau d'activité élevé, qui continue à s'accroître, et les activités visant à aider les États Membres à mettre en œuvre le Programme 2030 sont de plus en plus nombreuses. Tous les bénéficiaires ont participé à des activités dont

les résultats recherchés étaient liés aux objectifs de développement durable, et 80 %, à des activités associées à l'objectif 12 sur les modes de consommation et de production responsables, à l'objectif 13 sur les mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques et à l'objectif 16 sur la paix, la justice et la mise en place d'institutions efficaces. Plus de la moitié des 80 domaines de résultat du budget-programme de l'UNITAR étaient fortement ou modérément liés à l'objectif correspondant, compte tenu du ou des indicateurs cibles. Il est souvent difficile d'évaluer la contribution de l'Institut vu la taille relativement modeste de la plupart de ses projets. Dans certains domaines, toutefois, ses contributions peuvent être importantes : par exemple, au cours de l'exercice 2016-2017, plus du tiers des apprenants et apprenants se sont intéressés à la lutte contre les changements climatiques.

11. En plus de former des personnes, l'UNITAR a créé des produits et des services, les plus remarquables étant l'imagerie et l'analyse cartographiques rapides assurées par le Programme opérationnel pour les applications satellitaires, programme opérationnel de l'Institut à forte intensité de technologie axé sur la cartographie et l'analyse SIG et par satellite. Au cours de l'exercice biennal 2016-2017, 661 rapports et cartes ont été produits à partir d'images satellitaires afin d'aider la communauté humanitaire internationale, notamment lors de catastrophes naturelles, comme les inondations qui ont frappé le Bangladesh, Haïti et le Mozambique, le cyclone tropical qui s'est abattu à Madagascar et le séisme qu'a connu l'Iraq, et lors des situations de conflit, par exemple en Iraq et en République arabe syrienne.

III. Application du cadre stratégique 2018-2021

12. Comme l'indiquait déjà le précédent rapport sur le sujet (E/2017/48), l'UNITAR a engagé, sous la direction de son Conseil d'administration et d'autres organes consultatifs, une réflexion visant à définir le cadre stratégique 2018-2021, réflexion qui s'est notamment appuyée sur des consultations tenues avec les principaux donateurs et partenaires. Dans le nouveau cadre stratégique, les objectifs, programmes et activités de l'Institut s'articulent autour des domaines du Programme 2030 concernant la paix, l'humanité, la planète et la prospérité, ainsi qu'autour de composantes transversales visant à accélérer la mise en œuvre du Programme, à favoriser la diplomatie multilatérale et à optimiser l'utilisation des technologies en vue de fournir aux décideurs des données probantes sur lesquelles ils peuvent s'appuyer. L'élaboration du nouveau cadre a également permis de recenser les principaux leviers stratégiques devant permettre d'atteindre les objectifs : le capital humain de l'Institut et les partenariats institutionnels ; la qualité, l'apprentissage et l'évaluation ; la communication stratégique ; l'amélioration des processus métier. La structure organisationnelle de l'Institut est alignée sur la stratégie : les directeurs de division ont pour mission de diriger l'élaboration des programmes au titre des pôles thématiques et des composantes transversales correspondantes, ainsi que les opérations et la planification stratégique et la performance.

13. En ce qui concerne l'exécution des programmes, l'UNITAR continue de s'efforcer d'obtenir de très bons résultats, plus des deux tiers des 87 domaines de résultats du budget-programme pour 2018-2019 étant liés aux objectifs de développement durable n^{os} 12, 13 et 16. Dans de nombreux cas, cependant, les programmes sont liés également à des objectifs autres que l'objectif principal qu'ils visent à atteindre. S'il est difficile d'établir clairement les liens qui existent entre les objectifs vu la taille relativement modeste et la durée limitée de la plupart des projets de l'UNITAR, il est cependant essentiel de le faire.

14. En ce qui concerne les bénéficiaires, l'UNITAR continue de mettre l'accent sur l'amélioration des compétences des ressortissantes et ressortissants des pays en développement, en particulier des pays en situation particulière. En 2018, la croissance régulière observée au cours du cycle stratégique 2014-2017 s'est considérablement accélérée, le nombre total de bénéficiaires atteignant 84 901, contre 56 897 en 2017 (soit 49 % de plus). Ce rayonnement accru est dû à l'organisation de 683 activités, pour un total de 6 012 jours d'activité. En 2018, 63 % des bénéficiaires ont participé aux programmes relevant des pôles thématiques consacrés à la paix et à la planète. Le nombre de bénéficiaires des activités d'apprentissage a également atteint un record, puisqu'il s'est établi à 60 901, soit 72 % de l'ensemble des bénéficiaires.

15. Le ratio femmes-hommes dans les activités de formation s'élevait à 36/56 (8 % classés dans la catégorie « autres ») et à 45/54 (1 % classés dans la catégorie « autres ») en excluant les bénéficiaires des programmes de l'Institut relatifs au maintien de la paix, dont la majorité sont des soldats de la paix de sexe masculin originaires de pays d'Afrique.

16. Environ les trois quarts des apprenantes et apprenants de l'Institut sont originaires de pays en développement, et l'UNITAR continue de faire un suivi de la répartition géographique de ses bénéficiaires afin d'obtenir les résultats escomptés. Conformément aux principes énoncés dans le Programme 2030, qui visent à ne laisser personne de côté et à aider les plus défavorisés en premier, l'UNITAR continue de s'attacher à renforcer les connaissances, les compétences et les autres capacités des bénéficiaires dans plus de 90 pays en situation particulière, notamment les États fragiles et les États qui sortent d'un conflit, les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement. En définitive, le succès des efforts déployés pour mettre en œuvre le Programme 2030 se mesure à l'aune des progrès réalisés par les pays qui sont dans de telles situations. La majorité des apprenantes et apprenants de l'Institut (38 %) vivent sur le continent africain, qui compte le plus grand nombre de pays en situation particulière. Au total, 83 % des bénéficiaires des activités d'apprentissage viennent de pays d'Afrique, d'Asie et du Pacifique, d'Amérique latine et des Caraïbes et du Moyen-Orient ; près de la moitié sont issus de secteurs non étatiques comme les organisations non gouvernementales, le milieu universitaire et le secteur privé et 33 % sont issus des administrations nationales, régionales et locales.

17. Les questions de genre figurent en bonne place dans le cadre stratégique, l'objectif étant de parvenir à la parité femmes-hommes parmi les bénéficiaires d'ici à 2021 (sans tenir compte des contingents militaires ni des effectifs de police dans les programmes relatifs au maintien de la paix), comme le prévoit la stratégie sur la parité des sexes applicable à l'ensemble du système des Nations Unies. L'UNITAR a ajouté trois nouveaux domaines de résultats tenant compte du genre aux deux qui figuraient déjà dans le budget-programme, qui portaient sur le leadership des femmes dans la diplomatie et la réduction des risques de catastrophe dans le Pacifique. Des trois nouveaux domaines de résultats, deux visent à renforcer les capacités des femmes agentes de changement en vue de promouvoir la paix en Afrique et un vise à promouvoir l'égalité femmes-hommes, la gouvernance et les objectifs de développement durable en Afghanistan. L'Institut reste également déterminé à faire en sorte que la planification, le suivi, l'évaluation et l'établissement de rapports tiennent compte des questions de genre. Il s'emploie à renforcer les capacités du personnel en ce qui concerne la prise en compte de la problématique femmes-hommes et l'avancement des femmes et à mettre en œuvre des politiques en matière de ressources humaines qui favorisent la parité et créent une saine atmosphère de travail. À compter de 2019, l'UNITAR, sur recommandation de son Conseil d'administration, tiendra compte du handicap et du groupe d'âge dans la ventilation de ses données, et

non plus seulement de l'état de développement des pays bénéficiaires et du sexe des participants.

18. Comme les années précédentes, l'Institut a créé d'autres produits et services, notamment le service de cartographie rapide, qui est assuré par le Programme opérationnel pour les applications satellitaires. En 2018, le programme a été utilisé à 27 reprises pour aider les agents locaux et les décideurs à déterminer les interventions et les efforts de relèvement à mener à la suite de catastrophes naturelles. Il a produit 61 cartes qui ont permis l'obtention de produits d'information géospatiale et de données dérivées. Le programme a également été employé en réponse à des situations de conflit, mais les données concernant cette utilisation ne sont pas encore disponibles.

A. Paix

19. Au titre du pôle thématique du cadre stratégique consacré à la paix, l'UNITAR a continué de s'employer à lier ses programmes à l'objectif de développement durable n° 16, notamment au moyen d'activités visant à renforcer les capacités d'appuyer efficacement l'intégration sociale et la coexistence pacifique et de trouver des solutions durables et mutuellement bénéfiques grâce à la négociation et à la médiation. L'Institut a étoffé ses relations de haut niveau avec les États Membres, les organisations régionales et l'ONU et planifié et organisé une nouvelle fois deux manifestations de haut niveau, l'une rassemblant les représentants et envoyés spéciaux et personnels du Secrétaire général dans le cadre d'un séminaire qui en est aujourd'hui à sa quinzième édition, et l'autre réunissant les représentants des pays africains qui siègent, ont siégé ou sont appelés à siéger au Conseil de sécurité, ainsi que la présidence du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et de hauts fonctionnaires de la Commission de l'Union africaine, à l'occasion d'un séminaire qui en est aujourd'hui à sa sixième édition. Cette seconde manifestation, organisée par l'Algérie et la Commission de l'Union africaine en collaboration avec l'UNITAR, a été l'occasion pour les participantes et participants d'être tenus informés par les représentants et envoyés spéciaux de l'Union africaine de l'évolution de la situation en matière de paix et de sécurité sur le continent et de disposer d'un aperçu des difficultés que rencontre le Conseil de paix et de sécurité.

20. Afin de continuer de contribuer à l'exécution du programme relatif au Plan de mise en œuvre de la Déclaration conjointe sur un partenariat global entre l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et l'Organisation des Nations Unies (2016-2020), l'UNITAR a organisé aux Philippines un deuxième programme régional de formation sur le rétablissement de la paix et la diplomatie préventive dans la région de l'Asie et du Pacifique. Cette formation, axée sur la paix, la sécurité et la réconciliation, a réuni 36 responsables de rangs intermédiaire et supérieur venus d'États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) ainsi que du Bangladesh, des Maldives, du Népal et de Sri Lanka. Ces responsables étaient en poste au secrétariat de l'ASEAN, dans des ministères des affaires étrangères, dans des cabinets présidentiels, ainsi que dans les institutions nationales et les entités de l'ASEAN concernées. Parmi ces participants, 53 % étaient des femmes, lesquelles occupaient notamment des fonctions de directrice générale, directrice, directrice adjointe et secrétaire adjointe dans des ministères des affaires étrangères ou travaillaient comme chargées de projets dans les domaines du rétablissement de la paix et de la réconciliation. Des spécialistes venus de plusieurs régions ont présenté des études de cas et fait part des enseignements tirés de l'expérience en matière de rétablissement de la paix associant toutes les parties et en ce qui concerne les femmes et la paix et la sécurité. Des séances théoriques et pratiques sur l'analyse des conflits, les sources de conflit, les techniques d'écoute, la négociation et la réconciliation ont

été organisées afin de renforcer les connaissances et les compétences des participantes et participants dans ces domaines essentiels.

21. Trente-trois femmes diplomates de rang supérieur et intermédiaire, membres du personnel des missions de maintien de la paix des Nations Unies et de l'Union africaine, membres d'organisations régionales et sous-régionales et représentantes de la société civile ont suivi avec succès le premier programme de formation de l'UNITAR consacré au renforcement des capacités des femmes africaines architectes de la paix, qui s'est tenu à Addis-Abeba. Les participantes venaient de cabinets présidentiels, de ministères des affaires étrangères, de ministères du genre et de missions de maintien de la paix de l'Union africaine et des Nations Unies. Ont également participé au programme sept membres du Réseau des femmes africaines pour la prévention des conflits et la médiation (FemWise-Africa), dont une membre du Comité des anciens du Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe et une ancienne Ministre des affaires étrangères. Six participantes ont présenté des études de cas dans le cadre de deux séances d'échange de connaissances et de données d'expérience sur la contribution des femmes aux efforts de paix, sur la médiation et la réconciliation, et sur les plans d'action nationaux pour la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité. Cette formation, qui s'inspire du programme régional organisé chaque année à l'intention des responsables de l'ensemble du continent, vise à améliorer les possibilités offertes aux femmes et à leur permettre de contribuer davantage aux efforts de paix engagés en Afrique. En juin et juillet 2018, l'Institut a organisé un cours d'initiation à la diplomatie préventive et à la médiation à l'intention de 50 représentantes de FemWise-Africa.

22. L'UNITAR continue de dispenser aux effectifs de police et aux membres des contingents des opérations de paix des Nations Unies une instruction et un entraînement préalables au déploiement. En 2018, l'Institut a formé 10 714 militaires de 11 pays fournisseurs de contingents déployés dans des missions de maintien de la paix des Nations Unies et de l'Union africaine. Parmi ses projets les plus importants figure le programme d'instruction et d'entraînement préalables au déploiement destiné au personnel de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali. Mis en œuvre en partenariat étroit avec l'École de maintien de la paix Alioune Blondin Beye de Bamako et financé par le Gouvernement allemand, ce projet vise à harmoniser et à normaliser les connaissances et les compétences que doivent posséder les unités de police constituées pour jouer le rôle qui leur est dévolu et s'acquitter efficacement des responsabilités qui leur incombent dans le cadre de l'action régionale et internationale en faveur de la stabilisation au Mali, l'objectif étant de renforcer les capacités des unités africaines d'appuyer les efforts de stabilisation et de contribuer à créer les conditions propices à une paix durable. Le Bénin, le Burkina Faso, le Mali et le Sénégal comptent parmi les principaux pays bénéficiaires de cette formation. Au total, 616 membres d'unités de police constituées, 38 formateurs de l'École de maintien de la paix Alioune Blondin Beye et 26 coordonnateurs de pays fournisseurs de personnel de police ont été formés en 2018.

23. Dans le contexte du processus politique intersyrien mené en application de la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité, l'UNITAR a également participé à l'élaboration de l'ensemble complet de mesures de renforcement des capacités mises en œuvre de novembre 2018 à décembre 2019 à l'intention du Comité consultatif des femmes syriennes, créé en février 2016 par le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, avec le soutien de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes). Ces mesures ont été conçues pour tirer parti de la grande diversité de compétences, d'expériences et de connaissances que possèdent les femmes de différentes générations qui siègent au

Comité, promouvoir la création d'une identité collective et aider ces femmes à collaborer efficacement en vue de définir des options et d'élaborer des solutions viables permettant de trouver un compromis et d'atteindre un consensus dans le cadre des pourparlers de paix en République arabe syrienne.

24. Plus soucieux que jamais de renforcer la collaboration avec d'autres entités des Nations Unies, l'UNITAR a participé à l'exécution du programme de formation des jeunes à la direction de projets, organisé à Amman sur le thème de l'innovation à l'appui de résultats durables. Cette manifestation de trois jours a réuni 100 experts techniques, bénéficiaires de précédents programmes et représentants régionaux d'organisations œuvrant au service de la jeunesse. L'objectif était d'élaborer et de présenter divers plans d'action visant à accroître la mobilisation des jeunes en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable au niveau régional. Des représentants de 13 pays arabes, dont l'Égypte, l'Iraq, la Jordanie, le Soudan et la Tunisie, ainsi que l'État de Palestine, ont assisté à des séances de formation sur différents sujets, tels que la prise en compte de l'égalité femmes-hommes, l'innovation sociale, l'appui à la participation politique des jeunes, l'analyse des risques et la formation des formateurs. Les participantes et participants ont ensuite mis ces connaissances en application dans le cadre de leurs propres activités et manifestations en les adaptant au contexte local et continuent de participer à l'élaboration d'une base de connaissances des pratiques exemplaires au niveau régional.

25. Par l'intermédiaire de son antenne à Hiroshima (Japon), l'UNITAR a continué de contribuer au rétablissement de la gouvernance après les conflits en Afghanistan, en Iraq et au Soudan du Sud. L'Institut poursuivra ses efforts en accordant une attention prioritaire aux populations les plus défavorisées, comme il le fait déjà en invitant un nombre croissant de femmes et de jeunes originaires des États susmentionnés à participer à ses programmes, et en mettant l'accent sur d'autres cibles d'intervention, notamment les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, tout en veillant à assurer la participation des représentants des provinces, des zones rurales et des régions mal desservies.

26. Depuis 2018, les domaines d'intervention relevant du programme de formation à la lutte contre la corruption dans la région du Sahel, dirigé par le bureau de l'UNITAR à Hiroshima, ont été réorientés en vue d'examiner les pratiques et procédures permettant d'encourager les jeunes à établir des systèmes transparents et responsables dans la région. Mené en partenariat avec le Gorée Institute, organisation panafricaine établie au Sénégal, ce programme de formation est organisé chaque année à l'intention de 20 participants venus du Burkina Faso, du Cameroun, du Mali, de Mauritanie, du Niger, du Sénégal et du Tchad.

27. Faisant fond sur le succès des activités de renforcement des capacités menées par l'Institut en Afghanistan depuis 2003, le bureau d'Hiroshima a élaboré un nouveau programme sur le rôle moteur des femmes dans ce pays en vue d'aborder les questions relatives à l'égalité femmes-hommes, à la gouvernance et aux objectifs de développement durable. Ce programme de cinq mois, qui comprend des ateliers organisés à Kaboul et à Hiroshima ainsi qu'un apprentissage en ligne, est l'occasion pour 20 représentantes de l'administration publique et de la société civile d'examiner les principales composantes et cibles associées aux objectifs. Les formateurs et formatrices aident les participantes à recenser les cibles et les indicateurs sur lesquels elles peuvent s'appuyer pour élaborer des mesures et opérer des changements dans leurs propres sphères de responsabilité et d'influence. Ce programme, qui s'ouvre sur un message vidéo enregistré spécialement pour l'occasion par la première dame d'Afghanistan et auquel participent des spécialistes de l'UNITAR, d'ONU-Femmes et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a pour objet

d'examiner l'égalité femmes-hommes, le rôle moteur des femmes et les objectifs de développement durable et de permettre aux bénéficiaires de participer à la conception de projets visant à adapter les objectifs au contexte qui est le leur et à les intégrer dans les domaines qu'elles jugent les plus importants.

28. Afin de renforcer la collaboration avec les petits États insulaires en développement, le bureau d'Hiroshima a organisé au Japon un atelier de fond à l'intention des représentantes de petits États insulaires des océans Pacifique et Indien. Ce programme de formation sur le rôle moteur des femmes dans la réduction des risques de catastrophe liés aux tsunamis, qui est axé sur les plans d'intervention en cas d'urgence et la participation du public, est organisé le 5 novembre de chaque année pour coïncider avec la Journée mondiale de sensibilisation aux tsunamis. Conçu pour examiner les principes fondamentaux de la réduction des risques de catastrophe et du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), il intègre également des composantes relatives au rôle moteur des femmes afin d'aider les participantes à recenser les possibilités de changement dans leurs propres communautés, notamment au moyen de coalitions multipartites. Fondé sur les enseignements tirés du séisme de magnitude 9 survenu en 2011 au large de la côte nord du Japon, le programme réunit des dirigeantes des 18 États et territoires des océans Pacifique et Indien (une représentante de l'administration publique et une représentante de la société civile par État ou territoire). Ces activités donnent lieu à la création d'un réseau de femmes ayant bénéficié d'une formation analogue et faisant face à des problèmes de même nature et donnent la possibilité aux participantes de comparer les moyens mis en œuvre pour réduire plus efficacement les risques de catastrophe dans les différents contextes.

B. Populations

29. Au titre du pôle thématique relatif aux populations, l'UNITAR continue de mettre l'accent sur la promotion du bien-être des populations, notamment la protection et l'autonomisation des groupes marginalisés et vulnérables. Parmi d'autres initiatives importantes, l'Institut s'emploie notamment à promouvoir la sécurité routière et à prêter une assistance aux États Membres aux fins de la réalisation de l'objectif de développement durable n° 11 relatif aux villes et aux établissements humains durables. Il entend ainsi contribuer à réduire de moitié le nombre de tués et de blessés dans des accidents de la route d'ici à 2020 en s'attachant à susciter des changements de comportement au moyen d'activités qui visent à sensibiliser les usagers et à leur faire prendre davantage conscience des facteurs de risque et en renforçant la capacité des autorités publiques et des principales parties prenantes pour ce qui est de la gestion de la sécurité routière et leur rôle d'impulsion en la matière. En 2017 et 2018, 13 ateliers de formation organisés dans des pays présentant des taux élevés de mortalité routière ont réuni 1 896 participantes et participants, parmi lesquels des agents des pouvoirs publics et des forces de l'ordre. L'Institut, en partenariat avec le réseau mondial des centres internationaux de formation des autorités et leaders et en collaboration avec des établissements universitaires et des entreprises privées, organise des programmes éducatifs et mène des campagnes visant à sensibiliser les jeunes à l'importance que revêt le respect des règles de circulation s'agissant de prévenir les accidents de la route.

30. En 2019, l'UNITAR continuera de renforcer les capacités en matière de sécurité routière en dispensant aux agents des forces de l'ordre une formation sur l'organisation de campagnes à haute visibilité permettant de contribuer à réduire le nombre d'accidents et de décès dus à l'alcool.

31. Le réseau mondial des centres internationaux de formation des autorités et leaders continue de se développer et de jouer un rôle majeur dans les travaux de l'UNITAR. Fort de 18 centres situés en Afrique, aux Amériques, en Asie, en Australie et en Europe, le réseau appuie l'action que mène l'Institut en faveur de la formation et du renforcement des capacités au niveau des pays. Ses centres servent de pôles d'échange de connaissances entre les responsables gouvernementaux, le secteur privé, les milieux universitaires et la société civile dans des domaines clés liés au développement durable. À travers le réseau mondial, l'UNITAR est en mesure d'établir un dialogue avec les autorités locales et d'autres parties prenantes sur un large éventail de questions thématiques relatives à la gouvernance, à l'urbanisation, au développement économique, à l'inclusion sociale, à la durabilité environnementale et au Programme 2030. En 2018, 23 190 participantes et participants ont pris part à diverses activités d'apprentissage et de partage des connaissances, contre 14 029 en 2017.

32. La Division Populations de l'UNITAR participe en outre activement aux initiatives ayant trait aux migrations internationales, question aussi importante qu'actuelle ; elle organise notamment le Forum annuel des maires sur la mobilité, les migrations et le développement. Ce rassemblement mondial des dirigeants municipaux et régionaux sur les migrations, le développement et les déplacements a été lancé en 2013 à l'initiative de l'Institut, qui en assure également l'organisation en partenariat avec l'Organisation internationale pour les migrations, la Banque mondiale et d'autres partenaires, et avec le soutien du Gouvernement suisse. Le cinquième Forum des maires, qui s'est tenu en décembre 2018, a réuni près de 200 participants du monde entier, dont plus de 85 maires et représentants de collectivités locales de tous les continents. Ce récent dialogue entre autorités locales a été organisé de façon à coïncider avec la semaine consacrée aux migrations célébrée à Marrakech (Maroc). Tenue à la suite du Forum mondial sur la migration et le développement, cette rencontre d'une journée a servi de prélude à l'adoption historique à Marrakech, en décembre 2018, du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, à l'issue d'un processus de négociations de deux ans.

33. Les débats menés au cinquième Forum des maires ont eu une incidence directe sur l'engagement historique en faveur du Pacte mondial et ont notamment abouti à l'adoption de la Déclaration des maires à Marrakech intitulée « Villes ensemble pour les migrants et les réfugiés », laquelle a également été présentée à la Conférence intergouvernementale chargée d'adopter le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, tenue les 10 et 11 décembre 2018. Les signataires de la Déclaration ont recensé des priorités communes pour les villes dans le contexte des processus de suivi et d'examen du Pacte mondial, parmi lesquelles : répondre aux besoins particuliers et réduire la vulnérabilité ; améliorer l'accès aux services de base ; donner aux migrants, aux réfugiés et aux sociétés des moyens en faveur de la pleine intégration et de la cohésion sociale, notamment grâce à la mobilité de la main-d'œuvre et à la transférabilité des compétences. Ils se sont également engagés à promouvoir les principes et les objectifs énoncés dans le Pacte mondial au niveau municipal et ont demandé à la communauté internationale, aux gouvernements nationaux et au secteur privé d'œuvrer de concert avec les villes à cette fin. Les migrations étant avant tout un phénomène urbain et local, c'est aux municipalités qu'il incombe au premier chef d'en gérer les incidences. Dans ce contexte, le cinquième Forum des maires a également vu le lancement du Mayors Migration Council (Conseil des villes pour les migrations), nouvelle initiative visant à aider les villes à faire entendre leur voix et à faire valoir leurs intérêts dans le cadre des délibérations et de l'élaboration des politiques internationales relatives aux réfugiés et aux migrants. L'UNITAR entend continuer d'œuvrer au renforcement des capacités

afin de donner les moyens aux villes d'assurer une gestion durable des flux migratoires favorisant le bien-être des migrants et des communautés d'accueil.

34. Au titre du pôle thématique consacré aux populations, l'UNITAR a lancé récemment une nouvelle initiative relative à la santé et au bien-être aux fins de la réalisation de l'objectif de développement durable n° 3, qui vise à permettre à tous de vivre en bonne santé et à promouvoir le bien-être de tous à tout âge. Il s'agit de mettre en place un centre de connaissances interinstitutions en ligne hébergé par l'Institut afin d'aider les parties prenantes du milieu de la santé à recenser les lacunes en matière de connaissances de façon systématique et à accroître l'incidence des initiatives et des programmes sanitaires existants. Les mesures de renforcement des capacités sont un instrument important pour permettre aux organisations nationales, régionales et locales de s'attaquer plus efficacement aux déterminants sociaux qui sont à l'origine des inégalités sanitaires. Aujourd'hui, le manque de sensibilisation, les connaissances limitées et les compétences inadaptées constituent souvent des goulets d'étranglement auxquels il faut remédier pour résoudre les nombreux problèmes sanitaires mondiaux. Pour ce faire, des mesures concrètes seront prises dans le cadre de cette initiative, notamment l'organisation de campagnes de sensibilisation, l'élaboration de matériel de formation et la mise en œuvre d'activités de renforcement des capacités. En 2018, l'UNITAR s'est associé à l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour créer et lancer un centre de connaissances en matière de nutrition. En renforçant les capacités techniques et fonctionnelles de l'ensemble du personnel de l'OMS concerné au moyen de cours d'apprentissage en ligne, de matériel de formation et de supports didactiques essentiels en matière de nutrition, le centre contribue à accélérer et à renforcer les progrès accomplis dans ce domaine au niveau des pays. Des cours gratuits et ouverts à toutes et à tous sont proposés afin de toucher un public plus large et de sensibiliser la population au problème de la malnutrition et à l'action menée par l'OMS. En 2019, l'UNITAR continuera de collaborer avec les principales parties prenantes du milieu de la santé à l'échelle mondiale pour élaborer des cours de même nature sur d'autres grandes questions de santé mondiale telles que la vaccination et l'immunisation, le VIH/sida, la santé mentale et les bonnes pratiques chirurgicales.

C. Planète

35. Au titre du pôle thématique consacré à la planète, l'UNITAR œuvre en faveur de la conservation, de la restauration et de la protection de l'environnement pour les générations présentes et futures, en favorisant la transition vers une économie respectueuse de l'environnement, à faible intensité de carbone et exempte de retombées climatiques et en appuyant une gestion saine et durable des produits chimiques et des déchets.

36. Dans le domaine de l'action climatique, l'Institut continue de participer activement au Partenariat d'apprentissage Unité d'action des Nations Unies en matière de changements climatiques, initiative mondiale visant à aider les pays à concevoir et à mettre en œuvre des programmes d'apprentissage systématique, continu et axé sur les résultats dans ce domaine, conformément à l'article 6 de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Lancé en 2009, le Partenariat est actif dans plus de 20 pays et regroupe actuellement 36 organisations multilatérales.

37. En 2017 et 2018, les membres du Partenariat d'apprentissage, dont le secrétariat est rattaché à l'UNITAR, ont continué de promouvoir les connaissances en matière de climat à l'échelle mondiale et de consolider la position et la visibilité de la plateforme en ligne, outil d'apprentissage sur les changements climatiques parmi les

plus importants au monde, ainsi que l'attestent les quelque 170 000 utilisateurs de 195 pays qui étaient inscrits sur la plateforme en décembre 2018 et les près de 30 000 certificats qui avaient été délivrés à cette date. L'outil a été mis à niveau pour pouvoir être utilisé à partir d'un téléphone portable et être accessible aux personnes atteintes de déficience visuelle. Son catalogue de ressources d'apprentissage gratuites a également été enrichi grâce à la traduction des produits existants dans d'autres langues et à l'intégration d'un cours en ligne ouvert à toutes et à tous sur l'agriculture, d'un cours et d'un tutoriel sur la réduction des émissions de dioxyde de carbone dans le secteur de l'aviation, de cours sur l'égalité femmes-hommes et sur l'environnement et l'économie verte et d'un cours actualisé sur la réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts.

38. Au niveau national, les membres du Partenariat d'apprentissage continuent d'aider les pays à adopter une approche stratégique de l'apprentissage appliqué aux changements climatiques moyennant l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies en la matière. Il s'agit notamment d'un plan d'action régional en faveur de l'éducation, de la formation et de la sensibilisation aux changements climatiques pour 2017-2022, élaboré conjointement par les huit États membres du Système d'intégration de l'Amérique centrale dans le cadre d'un programme régional appuyé par le Partenariat, ainsi que du déploiement de stratégies nationales d'apprentissage en matière de changements climatiques au Burkina Faso et en Éthiopie, de la création d'un nouveau centre régional de mise en commun de connaissances et de données d'expérience en Afrique de l'Ouest et du lancement d'un processus de développement stratégique dans quatre autres pays. Le Partenariat a également continué d'aider les pays partenaires à mettre en œuvre les stratégies existantes. Parmi les activités entreprises figuraient l'organisation de plusieurs camps de jeunesse sur le climat en Indonésie, le lancement d'un manuel de formation aux changements climatiques à l'intention des responsables administratifs en Ouganda et des mesures visant à intégrer les questions liées aux changements climatiques et à l'économie verte dans les programmes scolaires au Ghana.

39. En 2017 et 2018, les membres du Partenariat d'apprentissage ont continué de promouvoir l'innovation en participant à diverses initiatives, notamment l'organisation de quatre nouveaux dialogues de la jeunesse sur le climat, qui ont été l'occasion pour des élèves du secondaire de différents pays d'aborder les questions liées aux changements climatiques, en organisant trois nouvelles éditions de la Classe sur le climat, en donnant la possibilité aux représentantes et aux représentants qui assistaient aux grandes conférences internationales de participer, malgré leur emploi du temps chargé, à des séances de formation de 45 minutes sur les principales questions liées aux changements climatiques et en collaborant avec le secteur privé. Ils ont également continué de s'employer à faire mieux connaître les possibilités d'apprentissage en matière de changements climatiques au niveau international.

40. Outre sa participation au Partenariat d'apprentissage en matière de changements climatiques, l'Institut est demeuré un membre actif du Partenariat pour l'action en faveur d'une économie verte, qui regroupe le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Organisation internationale du Travail, le PNUD, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et l'UNITAR, entités dont les mandats, les compétences et les réseaux, une fois combinés, permettent d'offrir aux pays un appui intégré et global en matière d'économie verte inclusive. Le Partenariat pour l'action en faveur de l'environnement est opérationnel dans 17 pays partenaires et propose une gamme de produits mondiaux, notamment dans les domaines du renforcement des capacités et de la production de savoirs.

41. Le capital humain est un catalyseur de la transition verte et un moteur indispensable à sa réalisation. En tant que cofondateur du Partenariat pour l'action en

faveur d'une économie verte, l'UNITAR a instauré un Programme de développement vert et de lutte contre les changements climatiques visant à renforcer les capacités des particuliers et des établissements de formation grâce à une gamme de services tels que des supports de formation mondiaux sur l'économie verte inclusive, l'organisation de formations élémentaires et spécialisées dans les pays partenaires, la fourniture d'un appui en vue de recenser les priorités en matière d'apprentissage et d'élaborer des stratégies dans le domaine de l'économie verte, et la mise en commun et l'échange de connaissances.

42. À l'échelon national, l'Institut a coordonné l'appui fourni par le Partenariat pour l'action en faveur d'une économie verte à deux pays partenaires (le Burkina Faso et la Mongolie) et organisé trois cours de formation à l'intention de 50 formateurs et formatrices pour leur permettre de prodiguer une formation efficace en matière d'économie verte inclusive. Il a également aidé quatre pays à évaluer leurs besoins en matière d'apprentissage et élaboré les stratégies et les mesures nécessaires, et soutenu les travaux de quatre établissements nationaux d'enseignement visant à élaborer des programmes universitaires sur l'économie verte en organisant plus de 10 ateliers de formation au niveau des pays.

43. En ce qui concerne la gestion des produits chimiques, l'UNITAR appuie l'action menée par les pays pour renforcer leurs capacités nationales de gérer le mercure et de se conformer pleinement aux obligations que leur impose la Convention de Minamata sur le mercure. En 2017, l'Institut a organisé trois ateliers sur la Convention et fourni un appui en matière de renforcement des capacités, de formation, de ratification de la Convention, de réforme des politiques, d'élaboration de plans d'action nationaux relatifs à l'extraction minière artisanale et à petite échelle d'or et de mise en œuvre des activités relatives aux premières évaluations et à l'abandon définitif des produits contenant du mercure prévues par la Convention. L'UNITAR coordonne également la formation relative aux inventaires en collaboration avec le PNUE.

D. Prospérité

44. Dans le cadre du pôle thématique consacré à la prospérité, l'UNITAR s'emploie à promouvoir une croissance économique inclusive et durable et à créer des possibilités d'emploi décent pour tous en renforçant les capacités d'insertion professionnelle, en développant les aptitudes à la collaboration multipartite et en améliorant les connaissances dans les domaines du commerce, des finances et de la propriété intellectuelle. Au cours des deux dernières années, la branche responsable du programme Commerce et finances publiques a conçu et mis en œuvre plusieurs activités de formation à l'échelle régionale et à l'échelle mondiale, en partenariat avec d'autres entités des Nations Unies, des commissions économiques régionales, des banques multilatérales de développement et des institutions régionales de formation.

45. De concert avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Institut a élargi sa collaboration pour élaborer et offrir une série de cours en ligne sur le commerce, la sécurité alimentaire et la nutrition en anglais, français et russe, destinés à des pays de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie centrale, notamment l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Bélarus, la Fédération de Russie, la Géorgie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, l'Ouzbékistan, la République de Moldova, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ukraine. Les cours conçus conjointement avec la FAO ont permis d'améliorer, dans ces régions, les capacités des pouvoirs publics à élaborer et appliquer des politiques commerciales fondées sur des données factuelles, ainsi qu'à rédiger et négocier des accords commerciaux, en prenant en considération à la fois la croissance économique et les transformations structurelles, ainsi que les préoccupations en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. La relation

commerce-sécurité alimentaire retient de plus en plus l'attention dans les programmes relatifs au commerce et au développement. L'élimination de la faim dans le monde d'ici à 2030 étant un objectif clef du Programme 2030, le commerce est considéré comme l'un des moyens d'atteindre les objectifs de développement durable. Au moyen d'un autre cours commun sur le développement de chaînes de valeur faisant place aux femmes, la FAO et l'UNITAR ont amélioré les compétences des concepteurs et gestionnaires de projet, des fonctionnaires des services de vulgarisation et de conseil et des décideurs.

46. Le partenariat entre l'UNITAR et l'Institut ouest-africain pour la gestion économique et financière, qui remonte à 1998, a franchi une nouvelle étape avec l'élaboration et la mise en place, en 2017 et 2018, d'un certain nombre de cours portant sur la gestion de la dette du secteur public et la supervision bancaire à l'intention des cadres dirigeants des banques centrales et des ministères des finances de la Gambie, du Ghana, du Libéria, du Nigéria et de la Sierra Leone. Durant toutes ces années, le rôle de l'UNITAR dans ce partenariat a consisté à renforcer la capacité institutionnelle d'utiliser l'informatique et les communications pour dispenser des formations de qualité à moindre coût dans l'ensemble de la région.

47. En partenariat avec la Commission économique pour l'Afrique, par l'intermédiaire de l'Institut africain de développement économique et de planification, son organe subsidiaire, l'UNITAR a inauguré un cours en ligne sur la base du *Rapport économique sur l'Afrique 2017* intitulé : « L'industrialisation et l'urbanisation au service de la transformation de l'Afrique ». L'objectif était de permettre aux parties prenantes issues de l'administration, des affaires, de la société civile et des milieux universitaires de mieux comprendre le rôle de l'urbanisation dans l'industrialisation accélérée et la transformation structurelle de l'Afrique et d'encourager les autorités nationales à planifier les relations entre le développement urbain et le développement industriel dans le cadre plus large de leurs plans nationaux. Plus d'une centaine de responsables africains ont activement participé à ce cours, qui a été dispensé en anglais et en français.

48. Le partenariat conclu par l'Institut avec la Banque arabe pour le développement économique en Afrique est axé sur un programme d'assistance technique au développement du secteur privé visant à améliorer l'efficacité des opérations de la Banque en Afrique subsaharienne. Un exercice d'évaluation des besoins de formation concernant le renforcement des ressources humaines et l'élaboration et la mise en place d'un cours en ligne sur le développement du secteur privé à l'intention des pays d'Afrique anglophones, francophones et lusophones orienteront les activités de renforcement des capacités du partenariat à partir de 2017.

49. Le partenariat a également donné lieu à l'organisation de deux stages conjoints de deux semaines en présentiel, destinés à accroître les connaissances des responsables subsahariens dans le domaine des cadres et outils de suivi de projet. Les stages, qui se sont déroulés au siège de la Banque à Khartoum, ont été suivis par des responsables de divers pays (Burkina Faso, Cabo Verde, Cameroun, Côte d'Ivoire, Eswatini, Gambie, Mozambique, Niger, Sénégal et Tchad) participant à la supervision de projets d'infrastructure financés par la Banque. Ils avaient pour but de transmettre des connaissances dans les domaines de l'élaboration et de l'application de cadres efficaces de suivi de projet, de l'organisation et de la visualisation d'indicateurs de suivi de projet à l'aide de systèmes d'information géographique, et de la collecte de données à l'aide d'outils géospatiaux.

50. L'UNITAR a entamé une collaboration avec le secteur de l'enseignement supérieur pour accélérer la réalisation du Programme 2030. Les universités occupent une position unique dans la société. Investies d'une mission générale de création et de diffusion du savoir, elles sont depuis longtemps de puissants moteurs de

l'innovation, du développement économique et du bien-être de la société, aux niveaux local, national et mondial. Elles ont donc un rôle essentiel à jouer dans la réalisation des objectifs de développement durable et cette contribution leur sera également très profitable. Outre les partenariats déjà conclus par l'Institut avec des universités, deux partenariats, l'un avec l'Association of Public and Land-grant Universities (Association des universités publiques et de concession de terrains), l'autre avec le Champlain College, ont vu le jour en 2018, qui visent à sélectionner et organiser des activités concrètes au service des objectifs de développement durable. De plus, un nouveau master ès-sciences en gestion responsable et action climatique a été créé conjointement avec la Franklin University Switzerland.

E. Domaines d'activité transversaux

51. Outre les pôles thématiques consacrés à la paix, l'humanité, la planète et la prospérité, l'UNITAR intervient dans trois domaines transversaux par des programmes dont la finalité est d'accélérer la réalisation du Programme 2030 au niveau des pays, d'appuyer les politiques fondées sur des données factuelles grâce aux technologies, géospatiales notamment, et de faciliter la diplomatie multilatérale.

Accélération de la réalisation du Programme 2030

52. Le travail de l'Institut consistant à aider les États Membres à appliquer le Programme 2030 a évolué au fil des ans. Soucieux, dans un premier temps, de mieux faire connaître le Programme 2030 au moyen d'un cours en ligne ouvert à tous, l'UNITAR s'est recentré récemment sur l'intégration des objectifs de développement durable au niveau national ; il a mobilisé pour ce faire tous les secteurs de la société et tous les échelons de l'administration et organisé des conférences régionales d'apprentissage, qui se sont tenues à Abuja, Addis-Abeba, Carthagène (Colombie) et Shanghai.

53. Non content de soutenir la diffusion des connaissances sur les objectifs de développement durable, l'Institut s'est associé à la Division de statistique de l'ONU afin de mettre au point StaTact, outil statistique permettant aux pays de combler les lacunes en matière de mesures statistiques qui les empêchent de progresser dans des domaines prioritaires et urgents relatifs aux objectifs de développement durable, surtout à court terme. StaTact offre un cadre analytique et une méthodologie multipartite qui permettent à une équipe d'experts des organismes nationaux de statistique, des ministères concernés et d'autres secteurs de la communauté des fournisseurs de données, notamment des spécialistes de sources de données non traditionnelles, de concevoir un plan d'action à court terme, l'objectif étant de réduire les obstacles institutionnels à la collecte, à la production et à l'utilisation de données. L'outil a été élaboré et mis à l'essai lors de trois ateliers régionaux tenus à Bangkok et Addis-Abeba en février et mars 2018. Les 14 pays qui, jusqu'à présent, ont participé aux ateliers sont le Bangladesh, le Cambodge, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Libéria, Madagascar, le Malawi, la Mauritanie, le Myanmar, le Népal, l'Ouganda, la République démocratique du Congo, le Soudan et le Togo. L'objectif est de réunir les producteurs, les détenteurs et les utilisateurs de données et de les aider à atteindre leurs objectifs. L'outil contribue à l'avènement de sociétés plus durables et plus résilientes grâce à une meilleure gouvernance et une meilleure utilisation des données servant à élaborer des politiques dans des secteurs prioritaires donnés.

54. Le rôle de StaTact est d'aider les pays à trouver des solutions rapides et à remédier aux obstacles qu'ils rencontrent dans l'application de leurs plans à long terme, notamment leurs stratégies nationales de développement des statistiques et plans nationaux de développement. L'outil vise à permettre aux responsables

politiques de disposer d'un meilleur accès aux données et de mieux les utiliser en vue d'édifier des sociétés plus fortes et plus résilientes grâce à la promotion du dialogue et de la collaboration dans les systèmes statistiques nationaux et à l'exploitation des données administratives et d'autres sources de données non traditionnelles, telles que les mégadonnées.

Optimisation de l'utilisation des technologies géospatiales pour la prise de décisions fondées sur des données factuelles

55. Le Programme opérationnel pour les applications satellitaires est un outil de premier ordre utilisé par plusieurs partenaires dans le cadre du projet CommonSensing. Financé par le Programme de partenariats internationaux de l'Agence spatiale du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, le projet vise à améliorer la résilience face aux effets des changements climatiques dans trois petits États insulaires en développement du Commonwealth, à savoir les Fidji, les Îles Salomon et Vanuatu. L'Institut collaborera avec les gouvernements et les partenaires concernés, notamment Satellite Applications Catapult, le Secrétariat du Commonwealth, Devex, la fondation Radiant Earth, l'université de Portsmouth, le United Kingdom Meteorological Office et Sensonomic, afin de contribuer au développement durable et à la réduction des risques de catastrophe dans ces petits États insulaires, sévèrement touchés par les changements climatiques.

56. CommonSensing exploitera les données d'observation de la terre pour que les parties prenantes puissent accéder à des informations essentielles afférentes aux risques de catastrophe et aux risques climatiques, l'objectif étant d'éclairer la planification, de déterminer les besoins en matière de sécurité alimentaire et d'effectuer des évaluations environnementales. Les informations seront facilement accessibles aux bénéficiaires par l'intermédiaire d'un portail Web et d'applications mobiles.

57. L'Institut entend contribuer au développement des capacités techniques nationales et régionales pour faciliter l'élaboration de politiques et assurer un financement durable une fois le projet terminé. CommonSensing créera des boucles d'investissement à long terme, établira des priorités concernant les propositions qui seront soumises aux fonds pour le climat et mettra à disposition une plateforme de services durables qui restera en place au moins trois ans après la fin du projet. Celui-ci dispose d'un budget total de 9,6 millions de livres sterling et s'étalera sur trois ans.

58. L'Institut et le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets ont signé un mémorandum d'accord en 2018 qui les dote d'un cadre de coopération pour développer la recherche et l'innovation sur l'utilisation des technologies d'information géospatiale au service du Cabinet du Secrétaire général et d'autres entités des Nations Unies. Le mémorandum consacre le Programme opérationnel pour les applications satellitaires comme centre d'excellence au sein de l'Organisation des Nations Unies en matière d'analyse des images-satellite et d'applications géospatiales. Un accord a également été conclu pour que l'Institut, et plus précisément le Programme pour les applications satellitaires, mène auprès du Cabinet du Secrétaire général et d'autres entités des Nations Unies des activités de sensibilisation, de formation et de renforcement des capacités portant sur l'utilisation des images-satellite et les technologies connexes d'information géospatiale, et fournisse des analyses d'images-satellite au Cabinet, notamment au Laboratoire d'innovation et au Centre des Nations Unies pour les opérations et la gestion des crises.

59. L'Institut et le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets ont déterminé les domaines thématiques pouvant donner lieu à une collaboration : la promotion du Programme 2030 et l'utilisation de la technologie ; les crises

humanitaires, la sécurité humaine et les droits de l'homme ; l'innovation dans les technologies d'information géospatiale.

60. Le Programme opérationnel pour les applications satellitaires continue de former des agents des pays bénéficiaires à l'utilisation des technologies d'information géospatiale, notamment de former des agents originaires de l'Afrique de l'Est et de l'Asie du Sud-Est à la réduction des risques de catastrophe. Ces formations comprennent des sessions sur mesure en présentiel, la fourniture d'un soutien technique et d'un accès aux données et la constitution de réseaux de praticiens. Les agents des pouvoirs publics ainsi formés sont ensuite capables d'appliquer dans leurs fonctions les connaissances et les compétences acquises.

Diplomatie multilatérale

61. Le renforcement des connaissances et des compétences des représentants, ainsi que des informations qui leur sont communiquées, de façon à ce qu'ils puissent remplir au mieux leurs fonctions dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies reste l'un des principaux domaines d'activité de l'Institut. En plus d'être le pôle de référence qui permet aux diplomates et autres représentants, au niveau des pays et partout où l'Organisation des Nations Unies maintient une présence importante, de comprendre la dynamique du système, des organismes, des mécanismes et des procédures des Nations Unies, l'Institut a enrichi son offre de formations en partenariat avec l'Institut d'État des relations internationales de Moscou et propose trois programmes de master en diplomatie multilatérale, gestion de projets et coopération humanitaire, et relations extérieures des régions de la Fédération de Russie. L'Institut s'est également associé à l'Universitat Oberta de Catalunya pour offrir un programme en ligne de master en affaires internationales et diplomatie. Ce master est fondé sur le Système européen de transfert et d'accumulation de crédits, qui est reconnu dans l'ensemble de l'Europe et le reste du monde. Outre ces masters, les deux institutions offrent la possibilité d'obtenir deux diplômes de troisième cycle : un d'études internationales, l'autre de pratique diplomatique dans des domaines précis. Les masters et les deux diplômes de troisième cycle sont destinés aux diplomates, membres d'organisations gouvernementales et non gouvernementales, étudiants diplômés, jeunes chercheurs et autres universitaires qui souhaitent acquérir une connaissance approfondie des affaires internationales et de la diplomatie à un rythme personnalisé et des compétences non techniques qui les aideront à avancer dans leur carrière.

62. L'Institut a également organisé 14 ateliers sur mesure à l'intention de diplomates saoudiens pour améliorer leurs connaissances et leurs compétences dans les domaines de la diplomatie et des affaires internationales, dans un cadre d'apprentissage unique. Les participants se sont perfectionnés dans le domaine de la diplomatie multilatérale grâce à des ateliers qui portaient sur différents sujets connexes, notamment l'acquisition de compétences en matière d'encadrement, une meilleure compréhension de l'environnement de travail multilatéral de l'Union européenne, et l'approfondissement des connaissances et des compétences pour ce qui est de la négociation multilatérale et de la diplomatie de conférence. Les participants se sont dits extrêmement satisfaits de ces ateliers : plus de 90 % d'entre eux ont jugé le contenu utile à leurs fonctions et déclaré qu'ils mettraient à profit ces enseignements dans l'exercice de leurs fonctions.

63. Le bureau new-yorkais de l'Institut, qui dispense toujours ses cours sur des sujets traditionnels tels que la négociation efficace et les droits de la personne, a étendu la sphère de ses activités à de nombreux sujets périphériques. En février 2018, il a proposé un séminaire sur les applications possibles de l'intelligence artificielle, au cours duquel une chargée de recherche de l'Université de Georgetown a présenté

dans les grandes lignes les applications de l'intelligence artificielle et le chef du département Intelligence artificielle pour l'Amérique du Nord chez Accenture a expliqué de manière plus détaillée ses applications potentielles dans les secteurs médical et industriel. En mars 2018, le bureau a organisé un séminaire sur le cyberspace et les politiques, les risques et les stratégies en matière de cybersécurité. À cette occasion, il a été demandé aux participants de contrôler activement leur présence en ligne en gardant à l'esprit les risques induits par la connexion des infrastructures et des appareils personnels. En avril 2018 s'est tenu un séminaire sur la chaîne de blocs et les cryptomonnaies, leur nature et leurs applications possibles à l'Organisation des Nations Unies. Enfin, en juin 2018, un séminaire sur la réalité virtuelle et augmentée a été organisé conjointement avec le Bureau de l'informatique et des communications.

64. Le bureau new-yorkais a également lancé la deuxième version de l'application « How To », qui améliore la diffusion des documents de l'ONU en version intégrale, des formulaires administratifs de base, d'informations sur les principaux organes de l'ONU et de ressources diverses qui sont essentielles pour les activités de l'Organisation. L'application a été très bien accueillie par la communauté internationale, qui y voit un outil très utile permettant aux représentants de s'y retrouver dans le système des Nations Unies.

IV. Situation financière de l'Institut

65. La situation financière de l'Institut continue d'être caractérisée par la stabilité et la croissance. Le montant total des recettes enregistrées pour l'exercice biennal 2016-2017 s'élevait à 51,6 millions de dollars, soit une augmentation de 11 % par rapport à celui de l'exercice 2014-2015 (46,5 millions de dollars).

66. L'Institut reste fortement tributaire d'un petit nombre de donateurs ; ses dix principaux bailleurs de fonds ont versé 69,6 % du montant total des contributions pour l'année 2017. Il a conclu plusieurs accords pluriannuels avec des partenaires, ce qui a considérablement augmenté le solde des sommes à recevoir.

67. De manière générale, la situation financière de l'UNITAR reste saine. Le montant cumulé des excédents est passé de 21,3 millions de dollars en 2016 à 25,6 millions en 2017, résultat net d'un excédent comptabilisé à 4,6 millions de dollars et d'une baisse de 0,319 million découlant de l'évaluation actuarielle des engagements au titre des prestations versées après la cessation de service. Les ratios de liquidité générale se sont améliorés, ce qui tient essentiellement au fait que les placements sont exclusivement à courte échéance et que les contributions volontaires à recevoir ont augmenté à la suite de la signature d'accords pluriannuels. Les principaux ratios financiers confirment également que les actifs de l'Institut demeurent globalement suffisants pour couvrir ses engagements à court et à long terme.

68. En novembre 2018, à sa cinquante-neuvième session, le Conseil d'administration de l'UNITAR a adopté le budget-programme révisé pour 2018-2019, qui se chiffre à 57,338 millions de dollars, soit une augmentation de 11,65 % par rapport au budget-programme de 2016-2017. Conscient des difficultés associées au financement à affectation stricte, le Conseil d'administration a créé le Fonds pour l'application du cadre stratégique, qui sert de mécanisme de financement à affectation souple et doit permettre d'appuyer l'exécution de programmes dans des domaines stratégiques, en particulier les programmes qui s'adressent aux bénéficiaires des 93 pays en situation particulière, l'objectif étant d'aider les États Membres à atteindre les objectifs de développement durable. Si les contributions non affectées versées au Fonds général sont demeurées faibles et imprévisibles, la direction de l'Institut a bon espoir que le Fonds du cadre stratégique qui reçoit des contributions à affectation

souple se révèlera utile pour mobiliser un appui supplémentaire de la communauté des donateurs et permettra d'augmenter le nombre et les résultats des programmes.

69. Le Comité des commissaires aux comptes de l'ONU a émis une opinion sans réserve concernant les états financiers de l'Institut pour les années 2016 et 2017.

V. Recommandations

70. Il est recommandé que les États Membres félicitent l'Institut d'avoir augmenté considérablement le nombre de ses programmes et de ses bénéficiaires en 2018 et fait en sorte que sa programmation soit liée au Programme 2030.

71. Il est également recommandé que les États Membres apportent un soutien sans réserve à l'Institut afin qu'il continue de s'employer à répondre aux besoins d'apprentissage et à d'autres besoins en matière de renforcement des capacités, comme le prévoient sa mission et ses objectifs stratégiques. Il est aussi recommandé que les États Membres et les autres parties prenantes, notamment les entités des Nations Unies concernées, resserrent leurs partenariats avec l'Institut et envisagent de fournir un soutien financier au Fonds pour l'application du cadre stratégique, qui vient d'être créé.
